



Aide à l'Intégration et
à la Réinsertion Sociale

**Service
d'Accompagnement
à la Vie Sociale**



Siège

100 rue Lejzer Zamenhof - 34080 Montpellier
Tél. : 04 67 75 04 65 - Fax : 04 67 03 29 40
Email : contact@airis34.com

www.airis34.com



Antenne

3 place de la Fontaine - 34380 Saint-Martin-de-Londres
Tél. : 06 60 39 04 68 - 06 98 23 04 69
Fax : 04 99 62 28 79 - Email : antenne.sml@airis34.com

Qui sommes-nous ?

*De notre place, nous ne connaissons pas la toxicomanie
sans troubles psychiques*

Le SAVS

- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale AIRIS est un service médico-social
- Il est conventionné et financé par le Département de l'Hérault
- Il intervient sur le bassin montpelliérain et le Nord-Est du Département
- Il intervient en milieu ouvert

Le public

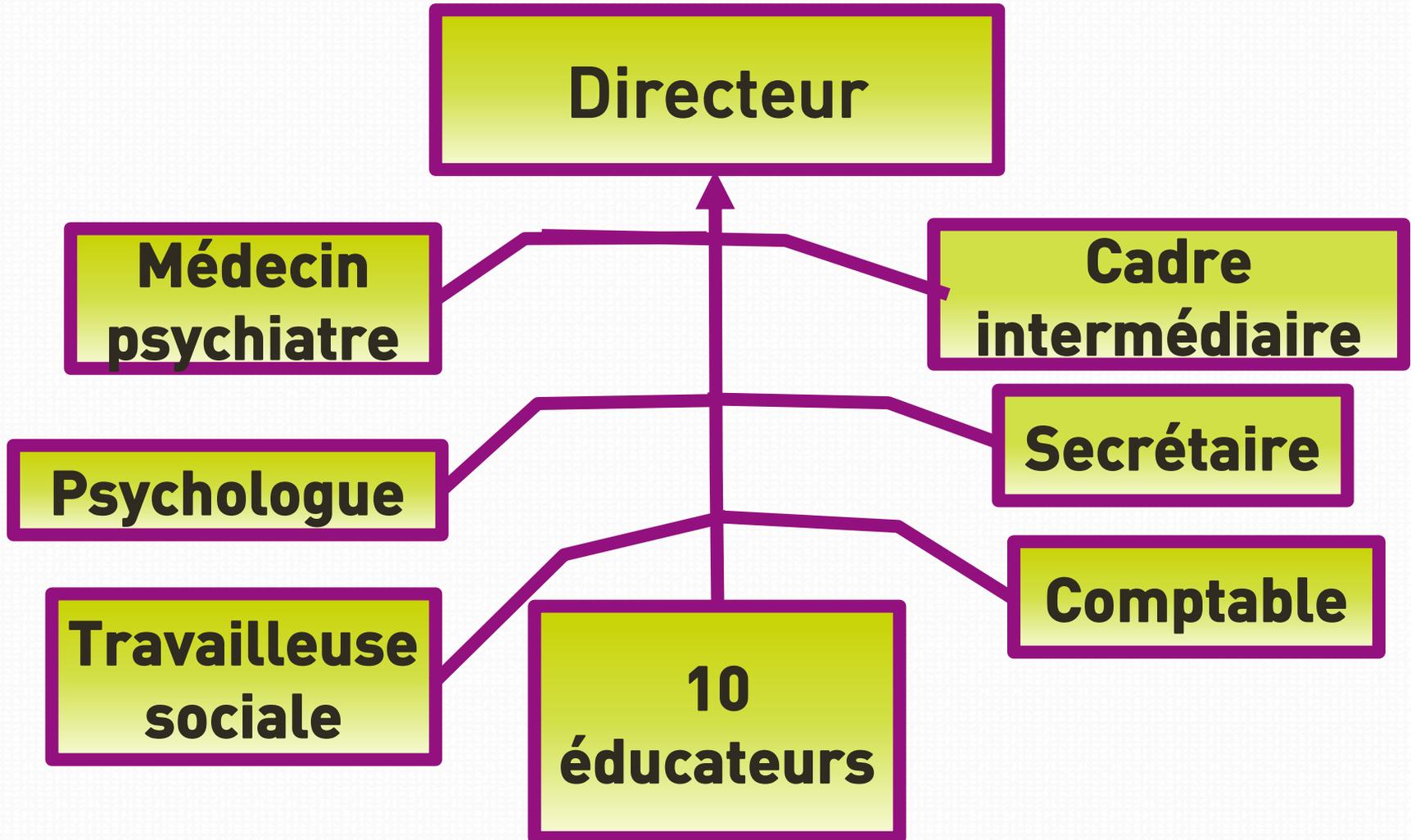
Nous accompagnons des personnes adultes:

- En situation de handicap psychique
- Et/ou de handicap mental

Particularités de notre SAVS

- Nous accompagnons principalement des personnes souffrant de troubles psychiques
- Nous accompagnons la personne dans ses projets et pas dans sa maladie

Une équipe pluridisciplinaire



Nos missions en lien avec l'addictologie

- Coordonner les RDV médicaux
- Soutenir le lien entre la psychiatrie et l'addictologie
- Réaliser des accompagnements physiques (si besoin)
- Participer à la prévention des difficultés
- Soutenir le lien entre le soin et le retour à domicile

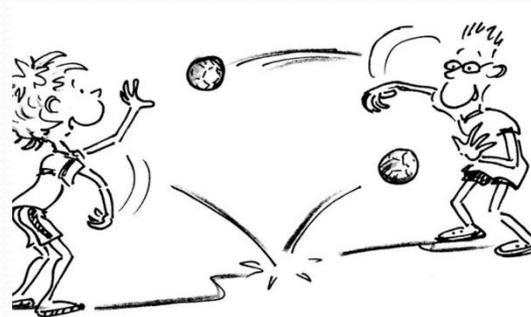
Nos difficultés

Est-il utile pour nous, lorsqu'on accompagne une personne, de savoir ce qui est lié à l'addiction et ce qui est lié à la maladie psychique ?

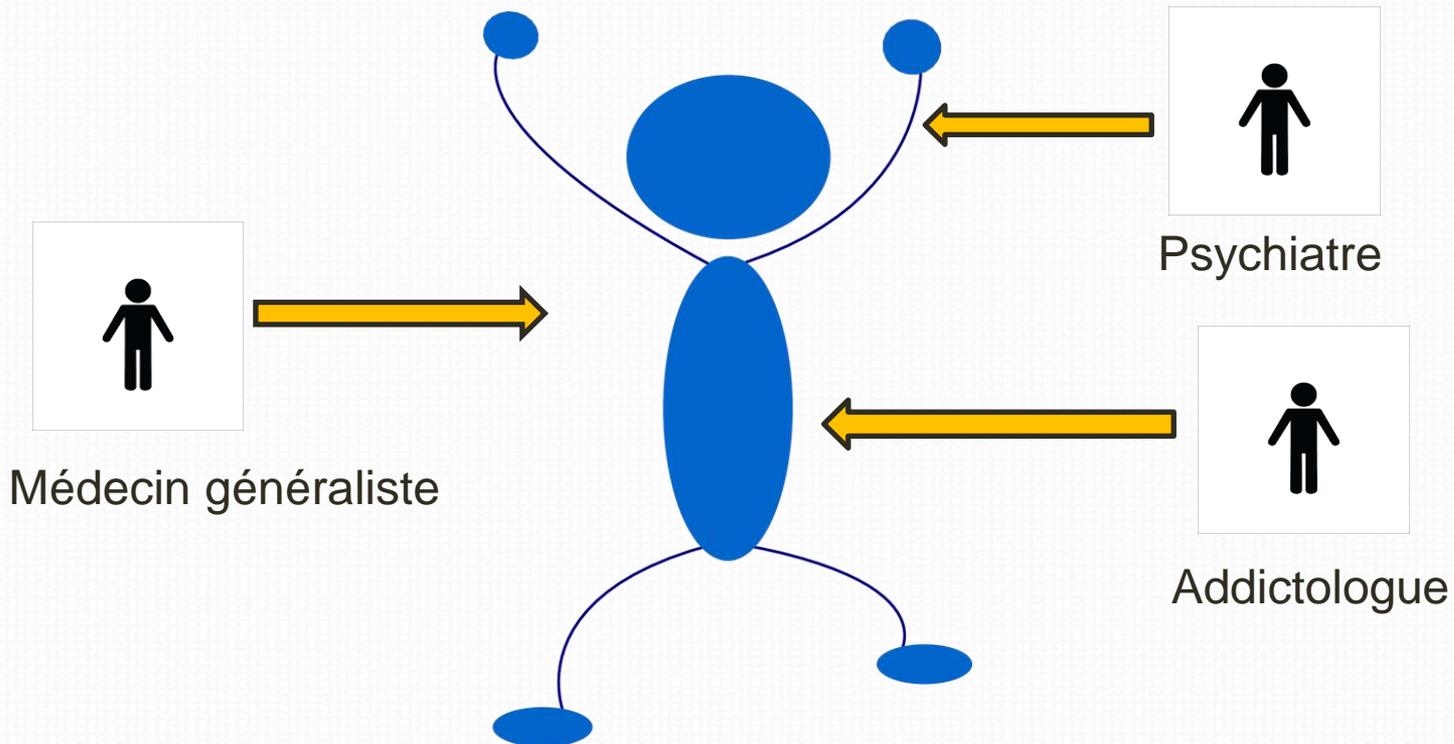
➤ La Jonction entre les troubles psy et l'addictologie



➤ Les partenaires se renvoient souvent la balle



➤ Les prescriptions



➤ **Difficulté d'organiser des soins en psychiatrie :**

- Lorsque deux identités se superposent



- Si la personne est exclue parce qu'elle consomme

- Poser un cadre et maintenir un cap dans l'accompagnement des projets d'une personne qui est dans l'immédiateté



- Mettre en place un travail de partenariat dans une perspective de Réduction Des Risques



➤ Utopie de sevrage, pensée magique

➤ Délais entre demande de sevrage de la personne et son admission en cure / Postcure

Limites dans l'accompagnement

- Au sein de la même équipe, il y a des points de vue différents
- Difficultés de travailler autour du projet lorsque la consommation prend une place centrale dans le quotidien de la personne
- Situations pour lesquelles le niveau émotionnel est important pour la personne comme pour l'équipe

Nos ressources

- Connaissance du réseau : psychiatrie / addictologie
- Accéder à des formations spécifiques
- Ne pas travailler seul : solliciter l'équipe / les partenaires et pouvoir passer le relais
- La personne elle-même : la connaissance de sa maladie, de son addiction et ses propres ressources

Ouf, c'est terminé !



Merci de votre écoute !